

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 8 AVRIL 2021

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE N°5

Le conseil communautaire est appelé à approuver les budgets primitifs 2021 du budget principal et du budget annexe assainissement.

Les articles L. 2313-1 et suivants et R. 2131-1 et suivants du CGCT prescrivent des mesures de publicité pour les budgets locaux.

Ainsi les budgets et les comptes administratifs des communes de 3500 habitants et plus et des établissements publics de coopération intercommunale, avec ou sans fiscalité propre, comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus, doivent-ils en outre être accompagnés d'annexes destinées à l'information du public.

**BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL**

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 10 750 000 €

Chapitre 011 (charges à caractère général)

Crédits ouverts : 2 212 100 € (2 186 950 € en 2020)

Principales hausses : traitement des ordures ménagères, réparation de véhicules (broyeur en particulier), les études (fin de l'étude de stratégie touristique ; schéma de déplacement vélo ; KPMG pour les finances), les honoraires (création de la SEML et contentieux urbanisme), les formations (CACES, sécurité, premiers secours), les annonces et insertions (marchés publics et mutualisation), les catalogues et imprimés (magazine d'informations, guide et carte touristiques).

Principales baisses : le carburant (surévalué en 2020), la location des véhicules de collecte et les frais d'affranchissement.

Chapitre 012 (charges de personnel)

Crédits ouverts : 1 886 515 € (1 696 450 € en 2020)

Elles prennent en compte les nouveaux emplois (un ou une DGA, le ou la chargé (e) de mission déchets, les 2 saisonniers pour la Maison des vins), mais aussi les 2 animatrices France Services et la chargée de mission tourisme sur une année pleine, ainsi que l'éventuelle adhésion au CNAS.

Chapitre 014 (atténuation de produits)

Crédits ouverts : 4 876 152,00 € (4 856 152 € en 2020)

Peu d'évolutions sur ce chapitre : attributions de compensation stables ; montant du FPIC pas encore connu ; reversement au Département de la part additionnelle de la taxe de séjour ; et une provision en cas de dégrèvements fiscaux.

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante)

Crédits ouverts : 570 975 € (782 729,57 € en 2020)

Très forte augmentation des participations aux syndicats de rivières : le Syndicat de l'Aygues passe de 99 149 € en 2020 à 204 800 € cette année ; le Syndicat du Rieu Foyro passe de 85 200 € à 127 800 € ; seule la contribution au Syndicat de l'Ouvèze reste stable.

S'y ajoutent les nouvelles contributions : adhésion au CEDER ; programme SARE pour la rénovation énergétique des bâtiments ; adhésion à l'agence régionale *Rising Sud*.

Reconduction d'une provision de 50 000 € pour l'aide aux entreprises en difficulté.

Chapitre 66 (charges financières)

Crédits ouverts : 44 839,61 € (44 544 € en 2020)

Les charges financières restent stables.

Chapitre 043 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 011 918,39 € (842 334,23 € en 2020)

Il s'agit des opérations d'ordre liées aux amortissements, avec leur contrepartie en recettes d'investissement.

Une somme de 150 000 € a été inscrite au titre des dépenses imprévues

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 10 210 251,50 €
Excédent antérieur reporté : 539 748,50 €
Total : 10 750 000 €

Chapitre 013 (atténuations de charges)

Crédits ouverts : 15 000 € (16 000 € en 2020)

Il s'agit des remboursements de notre assureur pour les agents absents pour maladie ou accident du travail.

Chapitre 70 (produits des services)

Crédits ouverts : 226 100 € (203 000 € en 2020)

Les produits des services proviennent des recettes des régies (cartes des déchetteries, composteurs, broyage des végétaux à domicile), ainsi que de la prise en charge du personnel mis à la disposition du budget annexe assainissement.

Chapitre 73 (impôts et taxes)

Crédits ouverts : 8 427 326 € (7 763 090 € en 2020)

La fiscalité locale connaît de gros bouleversements cette année :

- d'abord la suppression de la taxe d'habitation remplacée par une fraction de la TVA que perçoit l'Etat (recette nouvelle qui ne bénéficiera pas de la même dynamique que la TH) ;
- ensuite l'instauration de la taxe sur le foncier bâti pour financer les nouvelles compétences récemment transférées à la Communauté de communes (espace France Services, tourisme, politique locale du commerce) ;
- enfin l'augmentation du produit attendu de la GEMAPI (+ 90 K€) pour équilibrer en partie les charges inhérentes à l'exercice de cette compétence ;

Il faudra également être vigilant sur les recettes provenant de la fiscalité professionnelle, notamment la CVAE, qui risquent de chuter en raison de la crise économique issue du Covid-19.

Chapitre 74 (dotations et participations)

Crédits ouverts : 1 209 792 € (1 473 894 € en 2020)

Les dotations sont en forte baisse, d'une part en raison de la suppression de la compensation d'exonération de la taxe d'habitation (228 294 € en 2020), et d'autre part de la baisse continue de la dotation de compensation des groupements de communes (équivalente à la DGF des communes).

Une subvention de 15 000 € va être versée par l'Etat pour l'espace France Services au titre du FNADT.

Chapitre 75 (autres produits de gestion courante)

Crédits ouverts : 205 593,19 € (269 721,09 € en 2020)

Il s'agit là des soutiens financiers versés par les organismes (ADELPHE / CITEO et autres repreneurs des déchets recyclables), qui continuent à décroître alors que, paradoxalement, les performances de tri sont toujours satisfaisantes.

Chapitre 77 (produits exceptionnels)

Crédits ouverts : 100 €

Ces produits, inconnus en début d'exercice, proviennent principalement des remboursements de notre compagnie d'assurance.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 126 340,31 € (133 362,49 € en 2020, hors étalement des charges Covid-19)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux subventions perçues et amorties, avec leur contrepartie en dépenses d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 4 573 650 €
Restes à réaliser 2020 : 876 350 €
Total : 5 450 000 €

Chapitre 20 (immobilisations incorporelles)
Crédits ouverts : 109 000 € (158 000 € en 2020)

Etudes engagées cette année : installation de panneaux photovoltaïques sur les sites et bâtiments communaux ; mission pour l'extension de la ZAE Jonquier et Morelles ; étude pour la construction d'un bassin de rétention à Sérignan-du-Comtat ; honoraires architecte pour la Maison des vins et des produits du terroir.

Chapitre 204 (subventions d'équipement versées)
Crédits ouverts : 624 600 € (406 450 € en 2020)

Les crédits ouverts à ce chapitre proviennent pour l'essentiel de l'instauration des fonds de concours (500 K€). Il faut y ajouter une contribution de 103 600 € au Syndicat de l'Aygues pour les travaux en cours et le solde des travaux de réhabilitation de l'ancien Canal de Pierrelatte.

Chapitre 21 (immobilisations corporelles)
Crédits ouverts : 921 623,11 € (1 661 695,64 € en 2020)

Les plus grosses dépenses sont celles relatives à l'achat de colonnes enterrées (650 000 €). Il faut y ajouter l'acquisition de caméras de vidéosurveillance pour les points d'apport volontaire, la signalétique des hébergeurs, l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire avec grue, l'achat de défibrillateurs, de divers matériels techniques et des tablettes pour les élus.

Chapitre 23 (immobilisations en cours)
Crédits ouverts : 2 422 050 € (1 360 000 € en 2020)

La principale dépense concerne le futur éco-site de traitement des bio-déchets, à hauteur de 2 M€. Une fois la SEM constituée, le mécanisme budgétaire permettant son fonctionnement et le portage des investissements fera l'objet d'un débat en conseil et de décisions modificatives spécifiques.

Au même chapitre sont prévus les travaux de second œuvre de la Maison des vins et les travaux de génie civil pour les colonnes enterrées.

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)
Crédits ouverts : 251 376,89 € (280 491,87 € en 2020)

L'annuité d'emprunt est en légère baisse cette année, parce que le prêt relais souscrit par l'UASA du Béal et de la Ruade est arrivé à son terme en 2020.

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)
Crédits ouverts : 126 340,31 € (133 362,49 € en 2020)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux subventions perçues et amorties, avec leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

Une somme d'environ 120 000 € a été inscrite au titre des dépenses imprévues.

Principaux investissements prévus en 2021

Nature des investissements	Coûts estimés	Nature des investissements	Coûts estimés
Eco-site de traitement des bio-déchets	2 000 000 €	Fonds de concours	500 000 €
Fourniture colonnes et génie civil	850 000 €	Véhicules de service	80 000 €
Caméras vidéosurveillance	50 000 €	Matériels techniques	21 000 €
Etudes	102 000 €	Travaux déchetterie	24 000 €
Travaux Maison des vins	120 000 €	Logiciels, matériel informatique	30 500 €
Travaux GEMAPI	220 000 €	Signalétique (tourisme, ZAE)	44 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 3 840 766,45 €
Excédent antérieur reporté : 1 609 233,55 €
Total : 5 450 000 €

Chapitre 13 (subventions d'investissement)
Crédits ouverts : 42 150 € (80 000 € en 2020)

Il s'agit d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2020 (camion benne)

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)
Crédits ouverts : 2 500 000 € (0 € en 2020)

Cet emprunt ne sera souscrit que si la plateforme compostage / bio-déchets est financée par le budget principal.

Chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves)
Crédits ouverts : 286 698,06 € (82 218,67 € en 2020)

Les recettes inscrites à ce chapitre correspondent au remboursement de la TVA (FCTVA) prévisionnel et à l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)
Crédits ouverts : 1 011 918,39 € (842 334,23 € en 2020)

Il s'agit des opérations d'ordre liées aux amortissements, avec leur contrepartie en dépenses de fonctionnement.

ENDETTEMENT

L'encours de la dette se monte à 2 152 162 € au 1^{er} janvier (108 € par habitant).
Il s'élèvera à 1 861 512 € au 31 décembre prochain (93 € par habitant), l'emprunt souscrit cette année n'étant amortissable qu'à compter du 1^{er} janvier 2022.

BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION / DEPENSES

Crédits ouverts : 2 300 000 €

Chapitre 011 (charges à caractère général)

Crédits ouverts : 721 900 € (636 300 € en 2020)

Principales hausses : révision annuelle des marchés de prestation de service et honoraires (divers contentieux). Dépenses nouvelles ; analyse des risques de défaillance et géolocalisation des réseaux.

Chapitre 012 (charges de personnel)

Crédits ouverts : 200 000 € (181 000 € en 2020)

Il s'agit des charges du personnel affecté au service d'assainissement, estimées au prorata du temps de travail qu'ils y consacrent.

Chapitre 65 (autres dépenses de gestion courante)

Crédits ouverts : 23 138,85 € (25 000 € en 2020)

Cela correspond à l'enveloppe annuelle des subventions versées aux propriétaires qui souhaitent réhabiliter leur installation d'assainissement non collectif.

Chapitre 66 (charges financières)

Crédits ouverts : 208 080,49 € (231 819,36 € en 2020)

Les intérêts d'emprunt baissent régulièrement.

Chapitre 67 (charges exceptionnelles)

Crédits ouverts : 3150,54 € (3150,66 € en 2020)

Il s'agit d'une provision en cas d'annulation de titres de recettes.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 1 038 730,12 € (1 022 729,98 € en 2020)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux amortissements, avec leur contrepartie en recettes d'investissement.

Au chapitre 023, le virement à la section d'investissement, d'un montant de 200 000 €, s'annule en fin d'exercice budgétaire.

SECTION D'EXPLOITATION / RECETTES

Crédits ouverts : 2 343 856,97 €
Excédent antérieur reporté : 126 143,03 €
Total : 2 470 000 €

Chapitre 70 (ventes de produits fabriqués, prestations de services)
Crédits ouverts : 2 032 063 € (*2 056 000 € en 2020*)

Les recettes inscrites à ce chapitre correspondent à la redevance payée par les usagers, à la redevance pour les effluents non domestiques (industriels, caves), à la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC), aux frais de branchement et aux redevances s'assainissement non collectif.

Chapitre 74 (subventions d'exploitation)
Crédits ouverts : 37 000 € (*28 507,51 € en 2020*)

Cette subvention correspond aux primes pour épuration versées par l'Agence de l'eau. Elles sont en diminution constante, du fait des nouveaux critères d'aide édictés par cet établissement.

Chapitre 77 (produits exceptionnels)
Crédits ouverts : 856,97 € (*0 € en 2020*)

Il s'agit de divers remboursements provenant de notre compagnie d'assurance.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)
Crédits ouverts : 273 937 € (*201 862 € en 2020, avant les régularisations liées à l'UASA*)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux subventions perçues et amorties, avec leur contrepartie en dépenses d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES

Crédits ouverts : 2 327 000 €
Restes à réaliser 2020 : 473 000 €
Total : 2 800 000 €

Chapitre 20 (frais d'études)

Crédits ouverts : 290 000 € (140 000 € en 2020)

Ces crédits correspondent à la réalisation du schéma directeur d'assainissement.

Chapitre 21 (immobilisations incorporelles)

Crédits ouverts : 508 063 € (341 546,45 € en 2020)

A ce chapitre sont essentiellement prévus les opérations de renouvellement du patrimoine, les travaux et réparations d'urgence, ainsi que les petites extensions de réseau.

Chapitre 23 (immobilisations en cours / opérations)

Crédits ouverts : 583 000 € (1 556 000 € en 2020)

Les travaux prévus à ce chapitre sont détaillés ci-dessous.

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)

Crédits ouverts : 672 000 € (660 591,55 € en 2020)

Le montant de l'annuité d'emprunt est stable.

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Crédits ouverts : 273 937 € (201 862 € en 2020)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux subventions perçues et amorties, avec leur contrepartie en recettes d'exploitation

PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUS EN 2021

(Restes à réaliser inclus)

Réactualisation schéma directeur :	290 000 €
Réseau Camaret (impasse du Jonquier) :	122 000 €
Réseau Piolenc (divers raccordements) :	48 000 €
Réseau Sainte-Cécile (PR Florette) :	107 000 €
Réseau Sérignan (Trouillas / Hospitalet) :	30 000 €
Réseau Uchaux (pôle santé) :	50 000 €
Réseau Violès (chemin des Prés + rue F. Mistral) :	136 000 €
Réseau Lagarde-Paréol (chemin Tartarus) :	148 000 €
STEP Camaret (réhabilitation) :	280 000 €
Renouvellement patrimonial :	294 913 €
Travaux d'urgence (réserve) :	290 000 €
Total :	1 795 913 €

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES

Crédits ouverts : 2 202 962,92 €
Excédent antérieur reporté : 597 037,08 €
Total : 2 800 000 €

Chapitre 13 (subventions) : 136 000 € (50 000 € en 2020)

Il s'agit des subventions accordées et notifiées par l'Agence de l'eau pour les divers travaux de réhabilitation du réseau.

Chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves)
Crédits ouverts : 828 232,80 € (1 025 215,26 € en 2020)

Ces recettes proviennent, d'une part, de l'autofinancement dégagé par la section d'exploitation (700 K€) et, d'autre part, du remboursement de la TVA par l'Etat.

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections)
Crédits ouverts : 1 238 730,12 € (1 172 729,98 € en 2020)

Il s'agit d'opérations d'ordre liées aux amortissements, avec leur contrepartie en dépenses d'exploitation.

ENDETTEMENT

L'encours de la dette se monte à 6 108 817 € au 1^{er} janvier.
Il s'élèvera à 5 221 817 € au 31 décembre prochain.